

“ JE VOUS JURE,
JE N’AI PAS
TROUVÉ
LE VALIDEUR ! ”

TOUTE LA VÉRITÉ SUR LES AMENDES

CARTE TÉCÉLY
NON-VALIDÉE*

— Amende —
5€

Bon à savoir

- Votre carte Técély doit être **validée à chaque voyage et correspondance**.
- Attention, votre carte Técély est **nominative**.

Cas d’infractions

Si vous ne validez pas votre carte Técély.

Pourquoi la validation ?

Être muni d’un titre de transport validé fait partie du règlement du réseau mais c’est également un moyen **d’adapter l’offre de transport aux besoins réels des voyageurs**.



SYTRAL

La fraude : il n’y a pas d’excuse.

*Sous réserve d’avoir un abonnement mensuel ou annuel en cours de validité.

TITRE NON-VALIDÉ
OU NON-CONFORME

— Amende —
34,50€
par personne
(paiement immédiat)

Bon à savoir

- Votre ticket TCL doit être **validé à chaque voyage et correspondance**.
- Votre carte Técély peut être renouvelée **à partir du 20 de chaque mois**.
- Votre **ticket TCL est valable 1h** sur l’ensemble du réseau (aller-retour possible).
- Vous devez être **muni du justificatif** pour l’utilisation d’un titre au tarif réduit.

Cas d’infractions

- Voyager avec un titre non validé.
- Voyager avec un titre spécifique sans pouvoir justifier son statut (exemple : famille nombreuse, étudiant...).

DÉFAUT DE TITRE
DE TRANSPORT

— Amende —
51,50€
(paiement immédiat)

Bon à savoir

- Les trajets sont gratuits **pour les - de 4 ans**.
- Votre titre n’est pas cessible.
- Il existe des tarifs adaptés à chaque situation.
- En paiement différé, les montants des amendes sont majorés **jusqu’à 180€** quel que soit le motif de verbalisation.

Cas d’infractions

- Ne pas pouvoir présenter son titre de transport lors d’un contrôle.
- Sauter les barrières du métro ou passer par deux, en plus c’est dangereux !
- Voyager avec un titre déjà utilisé par un tiers.
- Voyager avec un titre de transport périmé.
- Céder votre titre à une autre personne.
- Non respect des personnes et des lieux.

NOUVELLE LOI

Adoptée en mars 2016, la loi Savary porte sur “la sécurité et la lutte contre la fraude dans les transports publics”. Cette loi renforce la lutte contre la fraude.

L’essentiel à retenir

- En cas de **non présentation du titre de transport**, obligation de justifier son identité. A défaut le voyageur doit rester à disposition du contrôleur. Le non-respect de cette obligation entraîne un délit passible de **2 mois de prison et 7 500€ d’amende**.
- La **diffusion de message pour signaler un contrôle** est passible de **2 mois de prison et 3 750€ d’amende**.
- **Dès 5 infractions constatées/an**, la fraude devient un délit passible de **6 mois d’emprisonnement et 7 500€ d’amende**.
- La **vente à la sauvette** est passible de **6 mois d’emprisonnement et de 3 750€ d’amende**.
- La **constitution d’une mutuelle de fraudeur** est punie de **6 mois d’emprisonnement et 45 000€**.
- L’identité et adresse du fraudeur sont vérifiées auprès des administrations publiques et organismes de sécurité sociale. La **déclaration d’une fausse adresse ou d’une fausse identité** est passible de **2 mois de prison et de 3 750€ d’amende**.

Retrouvez tous les tarifs
sur le site
tcl.fr



© Coxinélis - ©iStock

— LE SAVIEZ-VOUS ? —

10M€ le coût
de la fraude
chaque année

23 000 contrôles
par jour
sur le réseau

500 agents TCL
assermentés
pour le contrôle

50% du prix de l'abonnement
pris en charge
par l'employeur



“ZUT, JE PENSAIS
QU'UNE VALIDATION
PAR JOUR SUFFISAIT !”



— BIEN PLUS QUE DES CONTRÔLEURS —

Un agent de contrôle ne se contente pas de vérifier les titres de transport.
Au-delà de veiller au respect de la réglementation, il contribue au bon
déroulement et à la sécurisation de vos déplacements.



1. Écoute et bienveillance :

Il vous guide sur votre parcours, vous oriente vers les lignes à emprunter et vous conseille en cas de perturbation dans votre voyage. Il intervient aussi comme médiateur pour désamorcer des conflits naissants.

2. Assistance et sécurisation :

Présent sur tout le réseau, jusqu'à sa fermeture, il apporte son aide aux personnes à mobilité réduite et à celles qui se retrouvent en difficulté, victimes d'un accident, d'un malaise ou dans toute autre situation en attendant les secours.

Sa présence, sécurisante, contribue à la sérénité du réseau TCL.



“OUPS, JE CROYAIS
QUE MA CARTE ÉTAIT
VALABLE POUR TOUTE
LA FAMILLE !”



“VOUS ALLEZ RIRE, MON
CHIEN VIENT D'AVALER
MON TICKET !”



“SÉRIEUSEMENT,
ON EST DÉJÀ
LE 4 DU MOIS ?”



— TARIFS AVANTAGEUX —

60% des clients & **70%** des abonnés
bénéficient de
tarifs réduits

